

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DROME	DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE NOUVELLE VALHERBASSE
<p><u>Nombre de membres</u> :</p> <p>Du conseil : 19 En exercice : 19 Délibérants : 16</p> <p>Quorum atteint</p> <p><u>date de convocation</u> :</p> <p>02 avril 2024</p> <p><u>date d'affichage</u> :</p> <p>02 avril 2024</p>	<p>L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE le huit du mois d' avril à 19h00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Conseil de la Mairie de Montrigaud, Valherbasse, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. VASSY Jean-Louis, Maire, en présence des conseillers : BARRIER Marie-Agnès, BESSON Isabelle, BRET Vincent, CHARVAT Patrick, DOC Bernard , DOC Gwendoline, GAUDENECHÉ Patrice, JANTON Joëlle, MARION Isabelle, POUGET-MATHIEU Régine, RODRIGUEZ Richard, ROLIN Jérôme, RONGY Marie-Madeleine, SAUREL Nelly</p> <p>Absents excusés : CLET Benjamin ayant donné pouvoir à Patrick CHARVAT, PAQUIEN Lionel ayant donné pouvoir à Jean-Louis VASSY</p> <p>Absents non excusés : CARRERE Alexandra, MARY Claude</p> <p>Secrétaire de séance : M. ROLIN Jérôme</p>

DÉLIB. N° 018-2024 OBJET : SUBVENTION VERSÉE AU CLUB PERCE NEIGE

En vue de la préparation du budget primitif 2024, Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'il convient, comme chaque année, de fixer le montant des subventions versées aux différentes associations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE de verser au **CLUB PERCE NEIGE** la subvention suivante : **150,00 €**

M. Patrick CHARVAT n'a pas pris part au vote car il est membre de l'association.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,

Résultat du vote	
Pour	16
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait certifié conforme
A Valherbasse le 08 avril 2024

Le Maire Jean-Louis VASSY

